

Cormenin, député et pamphlétaire : la complémentarité de la tribune et de la presse

Auteur d'un *Livre des orateurs* [1836] resté fameux et de nombreux pamphlets et articles publiés tantôt sous son nom, tantôt sous l'éloquent pseudonyme de Timon, Louis de Cormenin s'y montre convaincu, comme il le formule dans l'épigraphe d'un de ses pamphlets, que « [l]a corruption agit, la tribune est muette et la parole est à la presse¹ ». Aussi développe-t-il dans des écrits qui selon son éditeur « résument, par les côtés les plus brillants et les plus sérieux, ce qu'on pourrait appeler l'esprit d'opposition et de progrès sous le règne de Louis-Philippe² », ce qu'il ne saurait évoquer longuement à la tribune, étant affligé d'un bégaiement comparable à celui de Camille Desmoulins. Selon lui, « de même qu'il y a l'art du Discours, il y a aussi l'art du Pamphlet³ », c'est-à-dire « l'art d'animer la pensée, de la refléter dans des prismes colorés, de la vêtir de force, de l'armer de traits et de feux, et de la lancer dans le combat⁴ » ; ce combat, pour être remporté, doit cependant être mené conjointement à la tribune et à l'écritoire, dans l'hémicycle et dans la rue.

C'est à la façon dont Cormenin pense et représente sous la monarchie de Juillet la complémentarité pour exprimer un propos d'opposition de la tribune et de la presse, du discours, de l'article de journal et du pamphlet, que l'on s'intéressera ici, tant le discours qu'il formule à cet égard est représentatif et révélateur de la façon dont les discours sociaux traversent l'éloquence parlementaire et l'éloquence écrite ainsi que leurs multiples avatars au moment où la presse moderne prend son essor, créant un nouveau paradigme communicationnel. Il s'agira d'examiner la façon dont Cormenin évoque et caractérise dans ses écrits les discours parlementaire, journalistique et pamphlétaire ; on se penchera ensuite sur l'espace du pamphlet en tant que lieu où formuler un discours républicain prolongeant et dépassant, par sa dimension métadiscursive notamment, le propos tenu à la tribune et dans la presse.

Des vertus du pamphlet

En préambule au troisième tome de son édition des œuvres de Cormenin, paru en 1870 sous le titre de *Pamphlets anciens et nouveaux*, le libraire Laurent-Antoine Pagnerre, qui doit une bonne partie de sa renommée – sinon de sa fortune – à la publication des œuvres du pamphlétaire, les évoque en ces termes :

Il y a là comme une sorte de Satire Ménippée, où le vieil esprit gaulois fleurit dans toute sa sève et sa verdure ; mais ce n'est point seulement cet esprit qui donne à l'œuvre de M. de Cormenin une valeur durable, c'est surtout une raison haute et ferme, qui va droit à la vérité et la met en pleine lumière avec une logique inexorable. Esprit essentiellement critique et pratique, l'auteur ne s'arrête pas aux questions du moment ; il aborde toujours, à propos des luttes des partis, les plus hautes considérations politiques et morales, et il donne à penser, même à ceux qui ne partagent pas ses opinions, parce qu'il marche en s'appuyant sur la rigoureuse observation des faits. Répandre des idées utiles ; combattre des erreurs dangereuses, de quelque côté qu'elles viennent ; contenir les gouvernements dans les limites de la justice ; défendre la liberté religieuse,

¹ Louis de Cormenin, *Ordre du jour sur la corruption électorale et parlementaire sous le régime des élections monopolisées*, in *Œuvres de Cormenin. Tome III : Pamphlets anciens et nouveaux*, Paris, Pagnerre, 1870, p. 235.

² « Avertissement », in *Œuvres de Cormenin. Tome III : Pamphlets anciens et nouveaux*, p. 2.

³ L. de Cormenin, *Livre des orateurs*, Paris, Pagnerre, 1842, p. 97.

⁴ *Ibid.*, p. 76.

civile et politique, contre l'intolérance des sectes, les excès du pouvoir ou les excès des partis : telle est la véritable mission des écrivains qui, depuis Reuchlin et Ulrich de Hutten, ont manié l'arme redoutable du pamphlet⁵.

C'est là formuler de belle façon la mission que Cormenin attribue au pamphlet, la vocation pédagogique qu'il lui assigne dans son *Livre des orateurs*, et qui se vérifie résolument dans ses écrits polémiques. Aussi s'attelle-t-il, en vertu de cette aspiration didactique, à circonscrire les spécificités du discours pamphlétaire, pour dégager les éléments qui le distinguent de l'éloquence pratiquée à la tribune ou dans la presse et lui donnent l'avantage, dans une certaine mesure, sur ces deux types de discours.

Le pamphlet, genre populaire

C'est notamment par son lectorat potentiel, infiniment plus large que celui du discours parlementaire ou même du journal, que se démarque le pamphlet : « L'orateur parle aux députés, le publiciste aux hommes d'État, le journal à ses abonnés, le Pamphlet à tout le monde⁶. » Cormenin développe cette idée dans un passage éloquent de son *Livre des orateurs* :

Le Pamphlet [...] a pour auditoire tout un peuple, un peuple immense de travailleurs intellectuels, artistiques et manuels. Où le livre ne pénètre pas, le journal arrive. Où le journal n'arrive pas, le Pamphlet circule. Il court, il monte l'escalier du grand salon. Il grimpe sous les tuiles par l'échelle de la mansarde. Il entre, sans se heurter, sous la basse porte des chaumières et des huttes enfumées. Échoppes, ateliers, tapis verts, âtres, guéridons, escabeaux, il est partout. Soldats, bourgeois, riches, pauvres, maîtres, artisans, lettrés, illettrés, vieux, jeunes, hommes et femmes de toute opinion et de tout état, se le passent de main en main et le dévorent. En moins d'une semaine, feuilleté, déchiré, noirci, taché, brisé, usé sous le pouce, il a fait comme un bon ouvrier, son tour de France⁷.

Ce lectorat englobant nombre de milieux, d'états, de professions et de classes sociales infléchit nécessairement l'écriture du pamphlétaire dans un certain sens – celui d'un verbe sobre mais sonore, cinglant et accessible à la fois, « écrit pour l'Académie et lu par le peuple⁸ » –, pour emporter l'adhésion et exercer son influence sur le plus grand nombre. Cette adhésion ne va d'ailleurs pas de soi : une fois le pamphlet paru, ou « [l]e peuple le rejette du pied, ou il lui communique, en le touchant, sa taille de géant, sa voix de tonnerre et la force mystérieuse de sa puissance et de son universalité⁹. » Cette vision dicte, dans *La Légomanie* (1844), la réponse de Cormenin à celui qui lui demande pourquoi il préfère le pamphlet à la harangue :

Pourquoi ne composez-vous point là-dessus quelque beau grand discours de tribune qui n'en finirait plus et qui ne dirait rien ?

Parce que j'ai horreur des beaux grands discours qui n'en finissent plus et qui ne disent rien.

Pourquoi préférez-vous de nous écrire un pamphlet, plutôt que de nous réciter une harangue ?

⁵ « Avertissement », article cité, p. 4.

⁶ L. de Cormenin, *Livre des orateurs*, op. cit., p. 97.

⁷ *Ibid.*, p. 98.

⁸ *Ibid.*, p. 105.

⁹ *Ibid.*, p. 102.

Parce que j'aime mieux être lu que de ne pas être écouté¹⁰.

Nul besoin d'ailleurs, pour être pamphlétaire, d'appartenir aux classes supérieures, ou de faire partie des mieux dotés : « Il suffit de posséder une plume de fer, un peu effilée par le bout, avec dix francs pour acheter une rame de papier et trente francs pour solder une feuille de composition¹¹. »

De l'importance de la brevités

La brièveté du pamphlet est partie intégrante de ce qui le rend accessible à un public plus large, certes intéressé par la chose publique, mais ayant peu de temps à consacrer à la lecture : « S'il est court, c'est que c'est le seul moyen de tout dire à des gens qui n'ont pas le temps de tout entendre¹². » Le pamphlétaire, « soldat de la presse militante¹³ », va donc droit au but, à la différence de l'orateur parlementaire, qui tend à s'égarer dans les méandres de ses propres paroles : « Le Pamphlétaire, en quelques tours de phrase, épuise la question ; il la résout une heure avant que tel orateur ne l'ait seulement posée. Tandis que l'orateur se fatigue et s'égaré dans le labyrinthe de ses exordes, le pamphlétaire part devant comme une flèche, tire de l'aile, va tout droit, arrive au but¹⁴ ».

La *brevitas* est plus avant la condition de l'efficacité politique chère tant au journaliste qu'au pamphlétaire, qu'il s'agisse de formuler un discours original ou de résumer d'une phrase soigneusement choisie l'intervention d'un orateur à la tribune ou l'un de ses rapports, dont la lecture serait longue et fastidieuse :

Voyez ce que c'est que la Presse ! Vous, homme parlementaire, [...] vous faites un rapport savant, consciencieux, immense, que nul journal ne reproduit et que nul député presque ne lit. Je prends une note de ce rapport, une toute petite note, jetée négligemment au bas de l'une de vos cent pages. Je la fais insérer dans une feuille publique, les journaux de Paris et de province la répètent, et voilà votre note et votre nom qui se répandent dans toute la France. Qu'est-ce que la Chambre, les travaux législatifs et les orateurs, sans la Presse ? Nous tirons les diamants de leur écrin. Nous les mettons à notre doigt, et ils brillent¹⁵.

La publicité, l'écho d'un propos dépend donc autant de son support, de son lieu d'énonciation que de ses modalités rhétoriques : un propos bref, ramassé, allant à l'essentiel, et inséré dans un journal rencontrera un écho dont le discours parlementaire ne pourrait rêver dans le meilleur des cas. La presse offre ainsi à l'orateur un « porte-voix » de choix, lui permettant non seulement de remporter un vote à la Chambre mais également de « créer ou soutenir tel ou tel mouvement d'opinion à l'échelle nationale¹⁶ », et ce faisant de viser un public nécessairement plus large que celui devant lequel il prononce son discours.

Cette propension à composer un écrit bref, ou, le cas échéant, à tirer le meilleur parti d'un discours existant est révélatrice de la vision de l'écrit de contestation tel que le conçoit Cormenin – un écrit mû avant toute chose par sa vocation didactique, condition

¹⁰ L. de Cormenin, *La Légomanie*, in *Œuvres de Cormenin. Tome III : Pamphlets anciens et nouveaux*, éd. citée, p. 201.

¹¹ L. de Cormenin, *Livre des orateurs*, *op. cit.*, p. 98.

¹² *Ibid.*, p. 104.

¹³ *Ibid.*, p. 100.

¹⁴ *Ibid.*, p. 101.

¹⁵ *Ibid.*, p. 103-104.

¹⁶ Corinne Saminadayar-Perrin, « Avatars journalistiques de l'éloquence publique », *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Ève Thérenty et Alain Vaillant dir., Paris, Nouveau Monde, 2011, p. 667-690, ici p. 673.

même de son succès : « Si le Pamphlet est à la portée de tout le monde, c'est qu'il parle comme tout le monde¹⁷ ». Cette vocation didactique qui consiste à dévoiler au public la substance des débats qui agitent l'hémicycle et à pointer les questions sociales sous-jacentes à ces débats implique pour le journaliste comme pour le pamphlétaire de faire preuve de clarté, de rendre dans une langue claire et précise ce que cachent les euphémismes chers à l'éloquence parlementaire. Cela, Cormenin l'argue au détour d'une formule dont les anaphores évoquent irrésistiblement un discours à la tribune : « C'est à la presse à faire [son devoir], c'est à la presse à défendre l'argent des pauvres contre les paroles enchantées de la cour ; c'est à la presse à secouer, sur l'ombre dont le ministère s'enveloppe, les rayons de la publicité¹⁸. »

L'« espèce chambrière¹⁹ », tous horizons politiques confondus, semble en effet s'obstiner à adopter un langage obscur et emphatique que moque volontiers Cormenin, railleur envers ces « nuées de rhéteurs, au babil étourdissant » qui « s'enfilent de subtilités, [...] se rouent d'épigrammes » et « se lardent d'amendements », au point que l'auditeur en vient à s'écrier avec le pamphlétaire : « O Dieu ! gardez-nous des bons mots [...] et surtout de la rhétorique²⁰ ». Quant aux orateurs les moins habiles, ils « s'entortillent si bien dans les abstractions usées de leur métaphysique qu'ils ne peuvent plus s'en démêler²¹. » C'est que « la sobriété de pensée et de style n'est pas de mise parmi les grands ministres et les grands littérateurs du temps²² », commente Cormenin, pourfendeur de l'« emphase puéride²³ » du camp ministériel. Il refuse catégoriquement, quant à lui, de « brûler un encens de cour dans les cassolettes du pouvoir » et de débiter « en larmoyant des homélies sentimentales sur la pauvreté [du] roi et sur le malheur de gouverner malgré soi la première nation du monde²⁴ », préférant à ces louanges de commande le langage franc et sans détour d'un pamphlétaire.

Franchise, dévoilement

Si « [l]a puissance du Discours parlementaire est dans l'unité de son plan et de son langage », celle du pamphlet réside « dans la variété de son ton et dans la souplesse de ses formes²⁵ » ; le pamphlet permet par ses modalités rhétoriques, son lieu d'énonciation et son support, d'exprimer *ce qui ne se dit pas* à la tribune :

Le Pamphlétaire peut dire tout ce que dit l'orateur. Mais l'orateur ne peut pas dire, tant s'en faut, tout ce que dit le Pamphlétaire. Celui-ci n'est borné ni par le sujet, ni par les circonlocutions, ni par les personnes qui siègent devant lui, qui l'écoutent et qui le jugent, comme l'orateur ; ni par le despotisme des partis, ni par les conventions des sociétaires, ni par les caprices de l'opinion, ni par les préjugés inintelligents des abonnés, comme le journaliste ; ni par la solennité du ton et la gravité des matières, comme le publiciste²⁶.

Ces limites posées à l'expression du tribun par ceux qui « l'écoutent et qui le jugent » et agissent comme autant de carcans rhétoriques implicites, Cormenin en fait à

¹⁷ L. de Cormenin, *Livre des orateurs*, op. cit., p. 99.

¹⁸ L. de Cormenin, *Lettres sur la liste civile*, in *Œuvres de Cormenin. Tome III : Pamphlets anciens et nouveaux*, éd. citée, p. 68.

¹⁹ L. de Cormenin, *La Légomanie*, op. cit., p. 205.

²⁰ *Ibid.*, p. 197.

²¹ L. de Cormenin, lettre au *Courrier français*, 30 août 1831, n° 242.

²² L. de Cormenin, *La Légomanie*, op. cit., p. 223.

²³ *Ibid.*, p. 228.

²⁴ L. de Cormenin, *Lettres sur la liste civile*, op. cit., p. 28.

²⁵ L. de Cormenin *Le Serment politique*, in *Œuvres de Cormenin. Tome III : Pamphlets anciens et nouveaux*, éd. citée, p. 103.

²⁶ L. de Cormenin, *Livre des orateurs*, op. cit., p. 101-102.

de nombreuses reprises l'expérience directe en tant que député de l'opposition. Les *Lettres sur la liste civile* (1831) le représentent ainsi en butte aux sarcasmes de la majorité :

À l'ouverture de la session, j'ai été traité de visionnaire et de radical, parce que je demandais dans l'Adresse qu'on procurât aux classes ouvrières le travail qui les fait vivre, l'instruction qui les moralise et les droits municipaux et politiques qui leur appartiennent, comme Français et comme citoyens, tout aussi bien qu'à nous²⁷.

De la même façon, pour avoir osé remettre en question le montant exorbitant de la liste civile demandée par le roi et celui de l'apanage sollicité pour le duc de Nemours, objet d'âpres débats à la Chambre, Cormenin figure aux yeux de la majorité, s'amuse-t-il, comme

un méchant écrivain, un faux logicien, une cervelle brouillée, une petite âme, un carliste déguisé, un républicain farouche, un factieux, un anarchiste, un terroriste, un incendiaire, un libelliste affreux, un prédestiné de Salazie, un homme abominable, sans religion et sans mœurs, un criminel de lèse-majesté, un régicide, un homicide, une espèce de monstre du genre de ceux auxquels M. Geoffroy Saint-Hilaire n'a pu encore trouver de figure et de nom, tant ils sont horribles et nouveaux²⁸[...].

Républicain farouche, Cormenin revendique à l'écritoire plutôt qu'à la tribune le qualificatif dont ses adversaires l'affublent en publiant ses bien nommées *Questions scandaleuses d'un jacobin* (1840), où il déclare en préambule :

Je suis l'un de ces jacobins, jacobin pour vous servir, messieurs de la cour, et du fond de ma jacobinière, où je vis en compagnie de 55 millions de contribuables, tous mal pensants et mauvais payeurs, je suis assez osé, voyez cela, pour vous adresser maintes questions qui vont faire frémir les cœurs sensibles de la haute et basse livrée et qui sont toutes, je l'avoue, plus impertinentes, plus effrontées, plus scandaleuses, plus incendiaires et plus infernalement logiques les unes que les autres²⁹.

Cette licence propre à la forme du pamphlet, licence soigneusement exacerbée et scénographiée de façon à le mettre en valeur, permet à Cormenin d'évoquer la France de Juillet comme un pays « où la féodalité politique et nobiliaire entoure le trône de ses privilèges, de son faste et de ses exigences³⁰ » ou de s'insurger en ces termes, face à la velléité de la majorité d'assurer à Louis-Philippe une munificence digne d'un roi de droit divin, voire d'un seigneur féodal : « Comme ces fantaisies archi-féodales vont bien à des gens éclos, par la grâce du peuple, de la poussière brûlante des pavés de Juillet³¹ ! » L'espace du pamphlet sert en d'autres termes d'exutoire textuel à la frustration du député (« Aussi ce que j'en dis, mon Dieu, n'est pas pour la Chambre, qui a pris son parti [...], mais pour ma conscience qui se décharge, et pour le public qui pense comme moi³² »). Cormenin ne pourrait en effet prononcer sans susciter d'« aimables interruptions » –

²⁷ L. de Cormenin, *Lettres sur la liste civile*, op. cit., p. 47.

²⁸ L. de Cormenin, *Lettre sur l'apanage du duc de Nemours*, in *Œuvres de Cormenin. Tome III : Pamphlets anciens et nouveaux*, éd. citée, p. 118.

²⁹ L. de Cormenin, *Questions scandaleuses d'un jacobin*, in *Œuvres de Cormenin. Tome III : Pamphlets anciens et nouveaux*, éd. citée, p. 167.

³⁰ L. de Cormenin, *Lettres sur la liste civile*, op. cit., p. 80.

³¹ L. de Cormenin, *Questions scandaleuses d'un jacobin*, op. cit., p. 174.

³² L. de Cormenin, *La Légomanie*, op. cit., n. 1, p. 197.

voire, dans le pire des cas, l'un de ces « pugilats d'injures³³ » coutumiers à la Chambre – un discours tel que celui des *Questions scandaleuses d'un jacobin* où il martèle notamment : « Ce qui est scandaleux, je vais vous le dire, c'est de demander ce qui n'est pas dû. Ce qui est scandaleux, c'est de voter ce qui n'est pas dû. Ce qui est scandaleux, c'est d'accuser les défenseurs des contribuables, qui disent qu'on ne doit pas payer ce qui n'est pas dû³⁴. » Aussi le député à l'étroit dans le cadre étrié du discours parlementaire peut-il s'épancher à son aise dans l'espace du pamphlet, fût-ce dans le corps du texte ou au gré des nombreuses et longues notes de bas de page qui semblent, comme l'illustre *La Légomanie*, être sur le point de prendre à tout moment le pas sur le corps du texte et s'offrent comme un espace plus informel encore dans l'espace informel qu'est déjà en soi le texte pamphlétaire – comparé, du moins, au discours parlementaire.

À rebours de ces conventions rhétoriques tacites qui font que « chaque orateur, tout en assurant qu'il va se faire voir, se déshabiller, se mettre à nu, ne dit cependant jamais que la moitié de ce qu'il veut, de ce qu'il sait, de ce qu'il pense³⁵ », de cette inféodation du journaliste à l'horizon politique de son lectorat et aux lois régissant la presse périodique, le pamphlétaire peut ainsi faire montre de franchise – une franchise soigneusement mise en scène par Cormenin –, oser ce que n'oserait le tribun le plus audacieux, le journaliste le plus téméraire. Il est libre, à propos de la liste civile, de s'adresser directement au roi (« Songez, Sire, à cette gloire si rare et si pure d'un citoyen appelé comme vous au gouvernement de son pays, assez désintéressé pour ne rien demander, assez riche pour ne rien coûter au peuple³⁶ ») ou d'interpeller, à propos de son apanage, le duc de Nemours lui-même, en usant d'un langage pour le moins direct et par là même gage d'un rapport autre au pouvoir : « Je vous ai parlé, Monseigneur, un langage que les ministres ne vous ont pas accoutumé à entendre, le langage d'un citoyen³⁷ ».

C'est d'ailleurs auprès de son lectorat, et plus particulièrement des électeurs que le pamphlétaire est le plus appelé à parler ce langage citoyen : « Et maintenant, électeurs, je m'adresse à vous. Que d'autres vous caressent et vous flattent ; c'est le moment, le bon moment, je l'avoue, ou jamais ; moi, je vous dirai la vérité³⁸. » Cette vérité qui l'amène à inclure son lectorat dans le débat public, implique notamment de lui révéler le détail des comptes de la nation et des dépenses royales, que la majorité se garde bien de divulguer, accueillant ces « comptes de cuisinière » d'un « sourire dédaigneux³⁹ ». Ce dédain, Cormenin en est conscient, qui interpelle en ces termes depuis la tribune pamphlétaire l'un de ces ministres courtisans qui l'indisposent : « Cela est bien bourgeois, n'est-ce pas, monsieur le ministre ? Cela est tout à fait risible, et, pour parler comme l'un de vos orateurs, c'est un sale détail⁴⁰. » Il persiste néanmoins à faire dans ses pamphlets le relevé exhaustif des dépenses de la couronne, comme on le voit dans les *Lettres sur la liste civile*, sous l'intitulé – qu'on appréciera – « Livre de cuisine d'un roi gentilhomme ». Cette exigence de transparence et de précision tranche avec le flou qu'entretient volontiers la majorité à l'égard des dépenses royales : « S'il chiffre ses raisonnements, c'est qu'il a affaire à des gens qui veulent, pour toute preuve, qu'on aligne droit ses zéros. S'il raisonne

³³ L. de Cormenin, *Ordre du jour sur la corruption électorale et parlementaire sous le régime des élections monopolisées*, in *Œuvres de Cormenin. Tome III : Pamphlets anciens et nouveaux*, éd. citée, p. 240.

³⁴ L. de Cormenin, *Questions scandaleuses d'un jacobin*, op. cit., p. 171.

³⁵ L. de Cormenin, *Lettres sur la liste civile*, op. cit., p. 28.

³⁶ *Ibid.*, p. 95.

³⁷ L. de Cormenin, *Lettre sur l'apanage du duc de Nemours*, op. cit., p. 129.

³⁸ L. de Cormenin, *Avis aux contribuables*, in *Œuvres de Cormenin. Tome III : Pamphlets anciens et nouveaux*, éd. citée, p. 190.

³⁹ L. de Cormenin, *Lettres sur la liste civile*, op. cit., p. 69.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 70.

ses chiffres, c'est que d'autres ont un certain art, qui n'est pas le sien, de les grouper et de démontrer très-mathématiquement que deux et deux font cinq⁴¹. » La bonne foi serait donc du côté des « jureurs politiques de l'opposition⁴² » divulguant ces détails faussement prosaïques, de ces « loups de l'opposition, hurleurs, comme [Cormenin], de dévorantes vérités », à rebours de ces « sirènes ministérielles, ces enchanteurs de paroles qui savent murmurer, à l'oreille des princes, les plus doux accents de la flatterie⁴³ ».

Des discours complémentaires

Pourtant, si le pamphlet présente des avantages certains en tant que support et moyen de contestation, son propos ne peut se passer du secours du journal, ne serait-ce que du fait du rôle crucial d'une presse alors en plein essor. Interdépendants, ces trois types de discours – parlementaire, pamphlétaire et journalistique – constituent autant d'organes indispensables au fonctionnement de toute démocratie moderne, orateur, journaliste et pamphlétaire exerçant des « fonctions distinctes, mais fortement corrélées⁴⁴ », comme le formule Cormenin dans un passage éloquent du *Livre des orateurs* :

Le Discours habille pompeusement la vérité et lui met sur la tête, des fleurs et des diamants. Le Pamphlet la montre toute nue à nos regards. L'un marmotte des prières et fait de belles oraisons au bord du puits où la vérité se noie. L'autre y descend et l'en tire. Le Discours agit sur les députés, le Pamphlet agit sur l'opinion qui réagit sur les députés. Chacun a son action, également décisive, l'une directe, l'autre indirecte. Le Pamphlétaire et l'Orateur sont deux amis bourrus qui se jalousent et se querellent, mais qui ne peuvent se passer l'un de l'autre. Celui-ci périrait du coup qui tuerait celui-là, ils mourraient ensemble ; tant la Tribune et la Presse, organes vitaux d'un gouvernement libre, sont indivisibles ! Les abeilles de la Tribune font leur miel avec les sucs que les abeilles de la Presse vont butiner sur les fleurs. Tribune et Presse, éternelles rivales, inséparables sœurs, nées, après un enfantement laborieux, des entrailles de la Révolution, deux filles jumelles de la même mère, deux jets de la même lumière, [...] deux soupirs de la grande âme du peuple⁴⁵ !

Tout part donc de la presse et de sa capacité à brasser et à renouveler les discours sociaux du temps, à façonner l'opinion sous l'œil attentif de l'hémicycle qui, pour filer la métaphore apicole, en fait son miel. Reconfigurant chacun à leur façon la rhétorique délibérative ou judiciaire⁴⁶, permettant à l'hémicycle de cerner les enjeux politiques et sociaux qui doivent être débattus, les discours journalistique et pamphlétaire se caractérisent par leur efficacité politique et sociale. Cette efficacité leur permet de relayer dans l'espace extra-parlementaire la substance des débats tenus à la tribune, mais également, dans une optique résolument métadiscursive, de les commenter, de les contester, d'aller plus loin que ne le permettent les conventions rhétoriques qui régissent l'éloquence parlementaire – et de contribuer à pallier, par là même, les dysfonctionnements du parlementarisme⁴⁷. Cela, Cormenin, en bon pamphlétaire, le résume d'une formule aussi brève qu'efficace : « Discours ou pamphlets, autres moyens, même but⁴⁸ » – celui de constituer un authentique espace de débat hors de l'hémicycle,

⁴¹ L. de Cormenin, *Livre des orateurs*, op. cit., p. 104.

⁴² L. de Cormenin, *Le Serment politique*, op. cit., p. 105.

⁴³ L. de Cormenin, *Lettre sur l'apanage du duc de Nemours*, op. cit., p. 129.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 670.

⁴⁵ L. de Cormenin, *Livre des orateurs*, op. cit., p. 104-105.

⁴⁶ C. Saminadayar-Perrin, « Avatars journalistiques de l'éloquence publique », *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, op. cit., p. 679.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 686.

⁴⁸ L. de Cormenin, *Livre des orateurs*, op. cit., p. 77.

une tribune libre au rôle aussi important que celui de la tribune officielle dont elle alimente et reflète les discussions.

Autres moyens, donc, mais aussi autre temporalité, celle-ci fluctuant au gré du médium employé :

Le Discours parlementaire éclate par intervalle, et il est semblable au flot des montagnes qui se gonfle, bondit, tourbillonne, et brise son écume contre les rochers du rivage, mais le flot passe. La Presse parle chaque jour, et elle est pareille à la goutte d'eau qui, tombant, tombant encore, tombant sans cesse, use, creuse et troue à la fin le porphyre le plus dur⁴⁹.

Temporalité et efficacité politique ont donc résolument partie liée dans l'entreprise polémique, les modalités d'action de la tribune et celles de la presse se complétant utilement en exerçant une influence sur l'opinion, « l'une directe, l'autre indirecte », la presse parvenant à terme à ses fins de persuasion par sa périodicité, là où le discours parlementaire, s'il est susceptible d'exercer cette influence directe sur la Chambre, n'éclate précisément que « par intervalle », aussi vibrant et retentissant soit-il.

Observatoire et relais privilégié de la tribune, le pamphlet permet également de jouer sur la frontière parfois poreuse entre rhétorique pamphlétaire et rhétorique journalistique. Ainsi de ce passage où Cormenin, attribuant à la presse d'opposition une certaine frustration face à la politique ministérielle, devance l'expression de sa colère – qu'il reprend, ce faisant, à son compte :

Ne craignez-vous pas que les journaux de l'opposition, provoqués, irrités, mis à bout par les spectacles de démoralisation qui s'étalent effrontément sous leurs yeux, ne passent les bornes et ne s'emportent jusqu'à dire qu'il n'y a pas un seul député ministériel, ni pas un seul candidat ministériel qui ne soit tarifé à tant ; qui n'ait faussé sa parole, violé la liberté, renié son Dieu, son père et sa mère, et ses cousins ; qui ne veuille être garde champêtre, avocat général, pair de France, ambassadeur, ministre, peut-être plus ; [...] qui ne se roule et ne se vautre dans les eaux grasses du budget ; qui ne s'accroche, comme un groom, aux basques des ministres ; qui ne piétine de ses deux talons sur les vertus cardinales de la liberté, de l'égalité et de la fraternité⁵⁰ [...] ?

Quant à la presse ministérielle, elle n'en pense pas moins :

De leur côté, les feuilles du pouvoir prétendront que les orateurs et les écrivains de l'opposition ne cherchent pas à renverser le ministre, mais le gouvernement ; que leurs discours et leurs pamphlets servent de bourre aux fusils tirés contre le roi ; qu'en dehors des conservateurs, il n'y a que des niais incapables de gouverner, ou des révolutionnaires capables de tout détruire ; que les libéraux ont tous des esprits hébétés ; des fonds d'âmes noirs comme de l'encre, des instincts féroces et des figures patibulaires⁵¹ [...].

C'est là illustrer l'écueil qu'est susceptible de rencontrer tout orateur ou écrivain intervenant dans la sphère publique – celui d'être entraîné « hors du débat des principes et sur le terrain des personnalités⁵² », de sombrer dans « les excès des incriminations et des récriminations personnelles⁵³ ».

Or, à ce jeu, tous ne courent pas les mêmes risques, le pamphlétaire étant le plus vulnérable :

⁴⁹ *Ibid.*, p. 103.

⁵⁰ L. de Cormenin, *Ordre du jour sur la corruption électorale et parlementaire sous le régime des élections monopolisées*, *op. cit.*, p. 249.

⁵¹ *Ibid.*, p. 250.

⁵² *Ibid.*, p. 251.

⁵³ *Ibid.*, p. 253.

[...] l'Orateur sème en bonne terre, en terre bien fumée, en terre de budget. Le Pamphlétaire se déchire et s'ensanglante les doigts aux ronces du chemin, et c'est là toute sa moisson. Le Discours mène aux honneurs, à la fortune, à l'académie, aux ambassades, aux grosses jugeries, au ministère. Le Pamphlet mène au mépris des beaux diseurs, à la haine furieuse et empestée des courtisans, à une renommée turbulente et disputée, à la cour d'assises et à la prison, au guet-apens si ce n'est à l'hôpital, et aux retours de la popularité plus brusques, plus subits, plus variables que les girouettes de nos toits, plus agités que les vagues profondes de l'Océan lorsqu'il est soulevé par la tempête⁵⁴.

Cormenin semble ainsi avoir perpétué sous la monarchie de Juillet la tendance qui, comme le montre Corinne Saminadayar-Perrin, consistait pour les hommes politiques, avocats et députés de la Restauration à représenter « à la Chambre ou au barreau, en orateurs, les tendances politiques qu'ils défendent en polémistes dans les colonnes du journal – et en pamphlétares, ou en essayistes, dans leurs livres⁵⁵ ». L'originalité de son apport réside sans nul doute dans la dimension métadiscursive de ses écrits polémiques, fruit d'une conscience aiguë des modalités nouvelles de la parole sur la chose publique et notamment de l'importance cruciale de la temporalité censée désormais régir la composition et la publication d'écrits susceptibles, en paraissant au bon moment, d'exercer une influence directe et durable sur l'opinion et d'agir indirectement sur les députés siégeant à la Chambre.

Dans ce combat mené sous Juillet pour alimenter, depuis l'espace extra-parlementaire, les débats agitant l'hémicycle, et relayer auprès du public le plus large possible les enjeux de ces débats selon des modalités rhétoriques nouvelles, l'éloquence écrite déployée par le journaliste comme par le pamphlétaire jouent un rôle absolument crucial, plaidant la nécessité pour la classe parlementaire de s'assurer l'assentiment de l'opinion et notamment des électeurs, sous peine d'en pâtir à court ou à long terme. Cormenin, en investissant à la fois le discours pamphlétaire, le discours journalistique et, bien que dans une moindre mesure, le discours parlementaire, y formule selon les modalités qui leur sont propres la nécessité qu'espace parlementaire et extra-parlementaire nouent un dialogue sans cesse renouvelé, condition *sine qua non* d'une politique moderne, en prise avec les enjeux politiques, sociaux et économiques de son temps. De ces enjeux, l'hémicycle, le journal et le pamphlet livrent décidément des représentations analytiques complémentaires, susceptibles de concourir à « structurer efficacement⁵⁶ » – et de concert – l'espace public. Le plaidoyer que formule Cormenin à cet égard, son appel à porter, « dans les combats de la parole, le glaive de l'éloquence, plus redoutable que l'épée⁵⁷ », n'a, semble-t-il, rien perdu de sa pertinence.

Laetitia Saintes

Institut d'Études Romanes, Médias et Arts, Université du Luxembourg

⁵⁴ L. de Cormenin, *Livre des orateurs*, op. cit., p. 106.

⁵⁵ C. Saminadayar-Perrin, « Avatars journalistiques de l'éloquence publique », *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, op. cit., p. 668-669.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 667.

⁵⁷ L. de Cormenin, *Livre des orateurs*, op. cit., p. 565.